REPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE FORBACH

Commune d'ALSTING

Place de la Mairie - 57515 ALSTING
03 87 99 15 20
03 87 99 21 85
contact@alsting.fr

ARRETE MUNICIPAL

n°51/2026

portant réglementation de la circulation routière

Le Maire de la commune d'ALSTING

VU la loi N° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions;
VU la loi du 83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
VU le Code des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2213-1 à L2213-4,
VU le Code de la Route, et notamment les articles R110-1, R110-2, R411-5, R411-8, et R411-25,
VU l'Arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière; livre I,
VU l'article R610-5 du Code Pénal,
Vu la demande de Monsieur Christian THILL domicilié au 36 rue de Chatelaillon à ALSTING,
Considérant qu'il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement dans la rue de Chatelaillon du N°32 C au 65, pour permettre des travaux de toiture avec mise en place d'une grue sur la chaussée ;

ARRETE :

Article 1er - En raison de travaux de toiture au 36 rue de Chatelaillon avec mise en place d'une grue sur la chaussée, prévus du 20 juillet au 3 août 2026, et afin d'assurer la sécurité des usagers ainsi que celle du personnel de la société HEHN Toiture, chargée d'effectuer les travaux, la circulation sera réglée comme suit :

Article 2 - Pour l'exécution des travaux susvisés, la circulation du n°32c au 65 **rue de Chatelaillon**, se fera alternativement par demi-largeur de chaussée par moyen de feux tricolore, la vitesse sera limitée à 30 km/h et le dépassement interdit, pour la durée des travaux, du **20 juillet au 3 août 2026**. Le stationnement sera interdit au droit des travaux.

Article 3 - Cette réglementation sera matérialisée par un panneau de signalisation règlementaire.

Article 4 - Ampliation du présent arrêté sera notifiée à :

- M. le Sous-Préfet de Forbach
- La Brigade de Gendarmerie de Behren-lès-Forbach
- THILL Christian
- HEHN Toiture

Alsting, le 9 juillet 2026
Le Maire,
Jean-Claude HEHN

MAIRIE D'ALSTING 57515